

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES Février 2015





Sommaire

| Page 04 | Mot de Madame le Maire |
|---------|---|
| Page 06 | Accueil de Loisirs juillet 20104 |
| | Soirée méchoui |
| | Fête de l'accueil de loisirs |
| Page 07 | Noces de palissandre |
| | Noces d'or |
| | Libération d'Aubry |
| | Fête du marais |
| Page 08 | Semaine bleue |
| Page 09 | L'Afrique au foyer Notre Dame |
| | Commémoration de l'Armistice 14-18 |
| | Flâneries de Noël |
| Page 10 | Décoration de Noël |
| | Apéritif de Noël |
| | Commémoration catastrophe minière de Liévin |
| | Rassemblement Country |
| Page 11 | Visite de Saint Nicolas |
| | Visite du Père Noël |
| | Noël de l'Ilô marmots |
| Page 12 | Chantiers en cours |
| Page 14 | Centre ALISSA |
| | Défis bâtiment & santé |
| Page 15 | Chantier bassin d'Aubry du Hainaut |
| | Citoyenneté - Maître et chien : les bons réflexes |
| Page 16 | Sécurité : la participation citoyenne |
| Page 17 | Infos pratiques |
| Page 18 | Annuaire des Associations |
| Page 19 | Agenda des manifestations |
| | |





Chères Aubrysiennes, Chers Aubrysiens,

Les événements qui ont endeuillé notre pays doivent nous faire réfléchir sur le modèle de société que nous souhaitons défendre et transmettre à nos enfants. Il est plus que jamais important de défendre au quotidien les valeurs de la République et les droits fondamentaux qui en sont le fondement. Il faut rappeler notre attachement à la liberté de la presse et saluer le travail indispensable mené par les journalistes. Ils font vivre la Démocratie. Il faut renforcer notre solidarité et condamner tous comportements, tous propos xénophobes quels qu'ils soient. Notre société s'est enrichie de la diversité. Depuis toujours des hommes, des femmes, des familles se sont installés en France, ils ont intégré notre communauté

nationale. Vivre ensemble ne se décrète pas, vivre ensemble se fonde sur la volonté de partager des valeurs communes, de respecter ces valeurs de solidarité, d'égalité, de respect de la diversité qui fait la grandeur de notre pays.

Alors que notre société connait une crise économique et sociale durable, les repères qui assurent la stabilité et la continuité de notre République doivent plus que jamais être affirmés et défendus. Le combat pour la liberté est celui de tous.

2014 s'achève. Ce fut une année singulière du fait des élections municipales qui se sont déroulées en mars. Nous remercions tous les électeurs qui se sont déplacés pour choisir l'équipe qui allait gérer la commune pendant 6 ans. Le temps de l'apaisement est venu et nous avons la volonté de travailler tous ensemble pour le bien-être de tous. Notre seule préoccupation est de former une équipe unie pour travailler dans l'intérêt général de tous les Aubrysiens.

Depuis 2008, notre pays et nos concitoyens subissent une crise sans précédent. Les fermetures d'entreprises se succèdent, le chômage n'épargne aucune famille, le pouvoir d'achat diminue, la violence, le sentiment d'insécurité, le terrorisme en France, dans tous les pays et sur tous les continents font naître des comportements les plus contradictoires. Nous sommes tous « Charlie » mais demain ... n'entendez-vous pas déjà des propos discordants. Pendant quelques jours, les mouvements de solidarité se multiplient, les comportements citoyens se développent et dans le même temps on se protège en rejetant les plus faibles, ceux qui sont différents, ceux qui nous paraissent être une menace pour notre sécurité et notre équilibre précaire.

Les réformes, que l'on nous annonce, nous effraient et pourtant l'avenir des générations futures en dépend. Je pense que nous devons faire abstraction de nos égoïsmes et modifier nos comportements et nos visions de l'avenir. Nous avons le choix de subir les changements ou de les accompagner. Elles sont douloureuses et difficiles à accepter et les citoyens ne comprennent plus la société dans laquelle ils vivent. Cessons de tourner en rond et de ressasser un passé révolu et soyons acteur de notre avenir.

Pour notre commune également, l'heure du bilan a sonné. L'année écoulée a été une année difficile pour certains d'entre vous : les chantiers se sont multipliés qui ont entrainé plus ou moins de gênes. Ces mêmes chantiers ont été, pour d'autres, source d'espoir, enfin! Il était temps! Les travaux tant attendus commençaient. Dans tous les cas, ils sont la preuve que votre commune vit et investit pour l'intérêt de tous. Vous pourrez découvrir, en lisant votre bulletin d'informations municipales, les réalisations, les projets, les manifestations et la vie associative qui anime notre village.

Vos élus ont toujours privilégié l'intérêt du plus grand nombre. Ils ont fait le pari de la jeunesse et des enfants en développant l'accueil des tout petits, des enfants, des adolescents, en s'investissant dans la réforme des rythmes scolaires pour favoriser la réussite de nos jeunes Ils ont fait le pari des familles en facilitant la vie des mamans, en leur permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale. Ils ont permis aux plus âgés d'entre nous, qui souhaitaient quitter leur maison devenue trop grande, de rester au village en leur proposant un logement adapté dans le béguinage. ...

Vos élus ont également choisi de préserver l'environnement et de maîtriser le développement urbain pour les générations futures. Les premières plantations dans le cadre de la gestion différenciée seront faites pour le printemps. La Municipalité s'est engagée dans le Plan local d'urbanisme qui fixe pour les années futures les grands axes de développement de notre territoire communal. Ce document traduit notre volonté de maîtriser une évolution démographique modérée et équilibrée, soucieux de préserver l'espace agricole, de densifier raisonnablement l'espace urbain, de pérenniser nos équipements et de conserver le caractère rural d'Aubry.

Cette année 2015 sera une année délicate. La Municipalité a des projets qu'il faudra prioriser en faisant des arbitrages.

Il est indispensable de diminuer les charges de fonctionnement en réorganisant les services sans diminuer la qualité, en optimisant le temps de travail, en mutualisant les moyens. Il faudra que tous les acteurs de la vie communale participent à ces économies. Certaines manifestations seront modifiées, certains projets seront décalés dans le temps. ...

La réforme des rythmes scolaires, décidée par l'État, pèse sur le budget de la commune. Il faudra revoir leur organisation tout en préservant la qualité des animations auprès des enfants.

La multiplication des normes, très difficiles à appliquer et très coûteuses pour nos budgets contraints, rend l'exercice très difficile dans un contexte où la réduction de la dette et des dépenses publiques entraîne une diminution des ressources communales. ...

A cette équation difficile à résoudre, s'ajoute celles de la réforme territoriale, du transfert du droit aux communes de l'instruction des permis de construire, ... Ces réformes sont nécessaires, elles correspondent à une réalité dans une économie atone mais il nous faut être vigilants, nous montrer raisonnables, ne pas toujours vouloir plus. Nous devons apprendre à travailler ensemble, à mutualiser nos moyens, nos ressources. A trop exiger nous risquons de voir disparaître les petites collectivités de proximité. Car plus l'on demande de services, de structures, de loisirs, d'aménagements, plus on brade sa liberté. J'ai toujours aimé la fable de La Fontaine « le loup et le chien ». « Mieux vaut vivre affamé qu'attaché! ».

Je remercie tous les élus, anciens et nouveaux, qui ont donné et donnent leur temps pour le bien-être des habitants, tout le personnel administratif, technique, d'animation qui s'investissent au service de la population, les professeurs des écoles qui accompagnent nos enfants sur le chemin de la vie et les aident à devenir des citoyens responsables, les bénévoles qui participent aux activités des rythmes scolaires, les Associations qui font vivre le village et tous les Aubrysiennes et Aubrysiens qui sont l'âme de notre village.

Le Conseil municipal, le personnel communal se joignent à moi, pour vous souhaiter à tous une excellente année.

Le Maire Renée STIEVENART L'Équipe municipale

Accueil de Loisirs juillet 2014

L'Accueil de Loisirs a ouvert ses portes du lundi 7 au vendredi 25 juillet 2014.

Cette année, une équipe de 14 animateurs, dirigée par Ludovic BIREMBAUT et Sébastien DEBIEVE, a animé un groupe de 120 enfants et adolescents de 3 à 17 ans dans des activités orientées sur le thème

"Par ToutAubryx"



Fête de l'Accueil de Loisirs Feu d'artifice 26 juillet 2014

L'accueil de loisirs et l'association des "Amis du centre de Loisirs" aidés de bénévoles ont invité les parents à profiter d'un spectacle de danses préparé par les enfants avec l'aide de leurs animateurs. Les dix groupes se sont suivis sur la scène extérieure sur des rythmes endiablés. C'est sur la prestation du groupe des ados que le spectacle s'est achevé vers 19h00.

Suite au spectacle des jeunes, les parents ont pu assister à un concert mis en place par la



En plus des activités (accueil d'hiver,... de centre. semaine à une sortie dans les parcs d'attractions "Mer de Sable", "Bellewaerde" et "Parc Astérix". Les enfants ont aussi profité d'activités extérieures telles que cinéma, piscine, Bowling, caval'kid. ..

société de sonorisation « N.S.A. » assuré, pour la première partie, par la chanteuse de variété « Amandine » et par, pour la seconde partie, le groupe rock « Les guitares gangsters ».



La soirée s'est achevée par le tir d'un feu d'artifice proposé par la société « *Ciel Etoilé* ».

Soirée méchoui 18 juillet 2014

L'association des amis du centre de loisirs avec le concours des animateurs a organisé une soirée méchoui le vendredi 18 juillet au soir pour permettre aux parents et enfants de l'Accueil de Loisirs de se retrouver autour d'une table afin de partager un bon moment.

L'ensemble des bénéfices de cette soirée permettront à l'association de financer des activités supplémentaires pour les activités du service jeunesse (accueil de loisirs, séjour sport proposées par les animateurs, les enfants ont pu participer chaque de centre.



A cette occasion, l'Association des "Amis du Centre de Loisirs" et les bénévoles ont assuré la restauration et la buvette pour environ 350 personnes.



Noces de Palissandre 10 août 2014



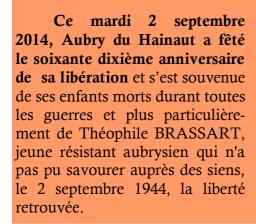
M m e Dubois M. LASSAL se sont rendu chez M. André BOULANGUE et Mme Bérangère DUMEZ, afin de fêter leur 65 années de 2014, c'est avec beaucoup mariage.

Un bouquet pour madame et une bonne bouteille leur ont été offerts. Nous leur souhaitons encore de nombreuse années de vie commune.

Noces d'Or 4 octobre 2014

En ce samedi 4 octobre d'émotions que Monsieur André HUYGENS et son épouse Danielle WANTROBA venus renouveler leur serment de Mariage afin de célébrer leurs 50 ans de vie commune.

Libération d'Aubry 2 septembre 2014





Après midi récréative des aînés 5 octobre 2014

Fête du Marais 6 et 7 septembre 2014

L'association « Un Monde en Fête » a organisé, en ces 6 et 7 septembre 2014, la troisième édition de la Fête du Marais place Roger Salengro.

Cette fête a permis de réunir jeunes et moins jeunes autour d'activités variées et ludiques telles que le tir à la carabine, le rodéo sur un taureau mécanique et un manège pour les plus jeunes. Tout cela dans la plus pure tradition des fêtes d'antan.

L'ambiance a été assurée grâce à la présence de la « Fanfare Municipale d'Aubry », des percussions de « JLM Batuca percussion » mais aussi des clubs

de danses d'Aubry du Hainaut, de Valenciennes Dutemple et de Hérin

fait la joie des promeneurs qui ont eu besoin de recharger les batteries afin de profiter de l'ensemble des proposées.

Pour le goûter des aînés de notre commune, la morosité n'avait pas sa place en ce dimanche automnal e t Moules, tripes et frites ont ensoleillé du 5 octobre 2014.

> Près d'une soixantaine de convives ont participé à cet après activités midi de dégustation de gâteaux et de danses, animé par la chanteuse Nadège et ses musiciens.

> > Une bouteille de champagne a été remise aux dovens Mme Jacqueline DURAN et M. Francis DUSART.





Semaine Bleue

Exposition Les mains de nos aînés 19 octobre 2014

Élisabeth Dubois, deuxième adjointe de la commune d'Aubry, a eu l'idée de mettre à l'honneur les aînés de sa commune en allant à leur rencontre et en photographiant ce qu'ils avaient de plus intime,... leurs mains!



En effet, instrument du développement intellectuel et de l'insertion sociale, la main est ce qui fait l'homme. Elle reflète la réalité. Dans l'anonymat et le respect de la personne, Élisabeth Dubois, Françoise Bonné, Pascale Zingraff et un photographe professionnel de la commune, Michel Aymeric Branquart, ont capturé des gros plans de mains.

Qu'est-ce qu'une belle main? La main manucurée ou celle déformée par le travail ? La main déformée par la maladie ou l'âge? Y'a-t-il une beauté à découvrir? « Au départ, le réflexe de chacun a été de cacher ses mains car exposées au regard, au jugement », relève l'adjointe.

Cette exposition photos a aussi pour but d'enrichir la vie citoyenne et culturelle, de rendre les habitants acteurs de leurs événements et pas seulement consommateurs. « Il faut qu'au sein d'un village, chacun se reconnaisse, se retrouve, que chaque génération se côtoie et retrouve du plaisir à partager des moments. La main est aussi le symbole du lien entre les générations, elle reflète l'âme. »

C'est un projet rendu possible grâce à Valenciennes Métropole, les associations d'Aubry, la municipalité et l'école primaire.

L'exposition a eu lieu à la salle des Mazingues le dimanche 19 octobre.



Le Club de danses a offert un spectacle de danse country et le théâtre patoisant de Mme Christine Yack a présenté des saynètes mettant en scène des moments de vie qui ont rappelé de bons souvenirs et ont amusé le public qui a applaudi chaleureusement les acteurs bénévoles.



Atelier Culinaire au Foyer Notre Dame

Pour compléter ce week-end end de la semaine bleue, l'association « les marmites bavardes » a animé un atelier culinaire dans les cuisines du foyer notre Dame. Différents ateliers ont été animés par des membres des marmites aidés par des membres du club des Mazingues et environ 10 résidentes du foyer Notre Dame...



Madame le Maire nous a fait la joie de participer également et s'est chargée de la vaisselle. Ambiance assurée en cuisine tout au long de toutes les réalisations. Tout était prêt pour l'heure du goûter. Nous nous sommes tous retrouvés autour d'un buffet complet réalisé avec fierté par les résidents-cuisiniers...

Un superbe moment de partage.



Notre Dame 19 octobre 2014

Dans le cadre de l'édition 2014 des portes ouvertes des ateliers d'artistes, le foyer Notre-Dame a ouvert ses portes sur le thème retenu «L'Afrique».



Flâneries de Noël 29 et 30 novembre 2014

Week-end festif ces 29 et 30 novembre 2014 grâce à l'association « un monde en fête » qui, cette année encore, a organisé avec brio ses flâneries de Noël. De nombreux bénévoles des associations aubrysiennes accompagnés d'artisans des saveurs et du terroir ont investi la salle des Mazingues pour la plus grande joie des petits et des grands.



Chacun a pu y faire quelques emplettes pour le réveillon de Noël ou dénicher le dernier petit cadeau manquant, au cours de flâneries entre les Le but est de valoriser et de faire connaître les résidents en tant qu'artistes. Des artistes qui s'investissent énormément et montrent leur potentialité et leur dextérité.

La mise en place de l'atelier peinture a été organisée par Peggy Bouy en 2013 avec deux résidentes, Andrée Liets et Liliane Sébille. Une autre activité s'est greffée à ce projet, l'atelier mosaïque, réalisée par Catherine Bouton avec les résidents : Arnaud Lemaire, Christelle Halle, Pauline Ambrosecchia, Claudine Collet, Andrée Liets, Évelyne Ludewig.

stands. La fabrication de décorations de noël, le maquillage et un lâcher de ballons ont émerveillé les regards des plus jeunes.



Divers spectacles de danse et de musique ont agrémenté les deux journées. Les flâneurs ont pu réserver une table pour partager un moment convivial autour d'un repas.

Cette centenaire grande gue ans et décir d'hommes.

Que



Une exposition haute en couleur, riche de travail et de valeur pour ces ateliers d'artistes.



Commémoration Armistice 14-18 11 novembre 2014

Le 11 novembre 2014, une délégation du Conseil Municipal et d'habitants de la commune, porte drapeau des anciens combattants en tête, s'est rendu au monument aux morts de notre commune afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

Cette année 2014 marque le centenaire de la déclaration de la grande guerre qui allait durer 5 ans et décimer plus d'un millions d'hommes.

Que d'émotion lors de la lecture de lettres de poilus par les enfants de l'école communale et de la reprise par l'ensemble des personnes présentes de la Marseillaise!



Décoration de Noël 5 décembre 2014

Vous l'avez tous constaté cette année dans le village, ce sont nos enfants, encadrés de leurs animateurs, les personnes âgées, le club culturel des mamans et les personnes du fover Notre Dame, qui ont paré la ville de ses habits de Noël! Outre ce choix d'une décoration naturelle et recyclable, preuve est faite que I'on pouvait faire appel créativité des enfants.

L'accent était mis sur la fête que l'on partage ensemble le temps d'un après-midi : prendre le temps de décorer quelques sapins naturels et autres arbres confectionnés avec des planches recyclées, et des matériaux



Commémoration Catastrophe de Liévin 27 décembre 2014



naturels, des objets confectionnés lors des ateliers périscolaires à partir de papiers brillants, bois, cartons, fils...

L'idée était « de laisser à travers des thèmes culturels, de développement durable, citoyenneté ».



A l'issue de ces décorations. rendez-vous était donné à la salle des Mazingues:

Gâteau et chocolat chaud pour se réchauffer.... et Surprise : Arrivée de Saint Nicolas qui remit à chaque enfant un calendrier de l'avent ...

Ce 27 décembre 2014 à midi, les cloches de l'église ont sonné afin de commémorer les quarante ans de la catastrophe minière de Liévin.

Il y a 40 ans, le 27 décembre 1974, à la reprise après la trêve de Noël, un coup de grisou, à 06H30, emporte 42 hommes descendus à la fosse des Six-Sillons à Liévin. C'est la plus grande catastrophe minière en France d'après-guerre, alors que les charbonnages sont déjà sur le déclin.

Apéritif de Noël Les marmites bavardes 6 décembre 2014

Pour fêter Noël, le dernier chacun le droit de s'exprimer au atelier culinaire animé par les marmites bavardes a eu lieu exceptionnellement le matin, ce 6 décembre 2014.

> A cette occasion, les participants étaient heureux de se retrouver pour préparer tous ensemble les recettes d'un apéritif de Noël, que Valérie avait préparée.



Vers 12h, les conjoints étaient invités à nous rejoindre et c'est tous ensemble que nous avons dégusté ensemble tout ce qui a été préparé.

C'est dans une ambiance toujours aussi sympathique et conviviale que cette première année s'est ainsi terminée.

L'équipe des marmites bavardes sera à nouveau aux fourneaux, un samedi sur 2 au populaire dès 14h45 à partir du Samedi 17 Janvier. Inscriptions au 07 77 34 87 85



Visite de Saint Nicolas 5 décembre 2014



Les enfants d'Aubry du Hainaut ont eu le plaisir de rencontrer Saint Nicolas le vendredi 5 décembre dans la salle des Mazingues a l'issu des Temps d'Activités Périscolaire.

St Nicolas a distribué plus de 170 calendriers aux enfants de la commune.

Encore une fois cette année, la visite du père Fouettard n'a pas été nécessaire tant les enfants d'Aubry sont sages.

Espérons donc que l'année prochaine Saint Nicolas revienne une nouvelle fois sans son sinistre acolyte

Noël à l'Ilô marmots 20 décembre 2014

Mr PREVOST a accueilli vendredi 19 décembre en fin de journée toutes les familles des enfants ainsi que le conseil municipal pour fêter ensemble les 5 ans d'existence de cette crèche.



Visite du Père Noël 18 et 19 décembre 2014

En ces deux derniers jours d'école, avant des vacances bien méritées, le Père Noël a fait une halte à l'école d'Aubry du Hainaut pour y rencontrer les enfants.

Il est venu le jeudi matin afin de rencontrer les enfants des classes maternelles pendant que les enfants du primaire ont profité d'une séance au cinéma Gaumont offert par la commune.



Puis le vendredi matin pour profiter d'un tour de chant des enfants du primaire accompagnés de leurs enseignants pendant, qu'a leur tour, les enfants de maternelle sont allés au cinéma.

Accueil sympathique, dégustation de gâteaux et exposition de toutes les photos réalisées durant l'année.

Une fête a été organisée autour du cirque avec un spectacle clownesque des animatrices : ces 2 clowns attendaient le bus à un arrêt improvisé, et devaient se rendre auprès du Père Noël!

Pour passer le temps, ils s'amusaient l'un et l'autre tout en faisant hurler de rire leur public....

A la fin de leur représentation ils nous ont invités à revêtir nos manteaux et à les accompagner à l'extérieur du bâtiment pour rencontrer le Père Noël...



Des colis emplis de chocolat et de pains d'épices furent déposés par la magie de Noël dans les différentes classes.

Lors de sa visite dans les classes le Père Noël a été assailli de bisous et de photos, de questions sur ses rennes, sur son travail la nuit de Noël, ou encore sur les cadeaux oubliés l'année passée.

Après avoir quitté les enfants, le Père Noël a rendu visite aux résidentes du Foyer Notre Dame.



Le Père Noël est arrivé à son tour équipé d'une baguette magique. C'est avec cette baguette magique, qu'un magnifique feu d'artifice illumina le ciel!

Quel beau moment! Merci à Mr PREVOST et à toute son équipe.



Chantiers en cours

Peu de chantiers communaux, mais des partenaires très actifs.

En 2014, la commune a réalisé deux chantiers sur la voirie communale.

Il s'agit de l'aménagement du chemin du Ringal, qui faisait suite à une proposition du conseil municipal d'enfants de 2013 et de l'aménagement de la zone de retournement et d'accès au futur SESSAD Alyssa.

Outre ces chantiers, nous avions prévu de prendre en charge 1' a m é n a g e m e n t d e s trottoirs le long des RD 70 et 213, rue Henri Maurice, Pierre Brossolette et Gilbert Botsarron. Cet a ménagement était conditionné par le démarrage des travaux du Conseil général.

Le Conseil Général n'a budgétisé ses travaux qu'en décembre 2014, avec un démarrage prévu au printemps 2015.



En 2014, le SIARB a effectué des travaux lourds de remise à niveau du réseau d'assainissement dans les rues concernées, se traduisant par une succession de chantiers comportant des restrictions de circulation et occasionnant de multiples gênes aux riverains.

Au-delà des travaux eux-mêmes, l'absence de déviation au large de la commune, le maintien des accès « riverains et commerces » absolument nécessaire pour les commerces et services aubrysiens situés sur cet axe ou à sa proximité, combinés avec l'incivilité de nombreux automobilistes ont été à l'origine de ces gênes.

Le projet d'aménagement des RD70 et 213 vise la réduction de la circulation sur cet axe routier important entre le Denaisis et les zones d'activités et commerciales de Petite-Forêt et Raismes et l'entrée Nord de Valenciennes.

Le Conseil Général estime que les aménagements qui seront réalisés et le transfert probable de circulation sur l'échangeur A2-A23 permettra de diminuer de manière substantielle le trafic traversant notre commune.

Le Conseil Général a, de ce fait, décidé de supprimer l'emplacement réservé pour la déviation de la RD 70, au début de l'année 2014.

D'autres chantiers menés en 2014 sur le territoire de la commune

La création d'un bassin de retenue à l'arrière de la rue du bois par le SIARB, à partir de juin 2014, a été précédée par des travaux qui ont impacté directement, pendant plusieurs mois, l'entrée de la rue du bois.

Les travaux de lotissement menés par la SOFIM, rue de l'Épeautre et rue des Épis s'achèvent.

Les logements du « clos des meuniers » ont été livrés au

printemps et les travaux de finition de voirie pour la partie en lots libres ont été achevés en fin d'année

Un autre chantier de la société SOFIM, plus discret, se poursuit : celui du lotissement du vert clos, dont l'accès routier se trouve rue Correzzola à Petite-Forêt, et qui concerne 8 logements sur le territoire de notre commune.

Un dernier chantier a pu démarrer en fin de second semestre, après quelques aléas d'acquisitions foncières ayant retardé les travaux d'aménagement de l'extrémité de la rue du moulin. C'est le chantier du SESSAD, sous la conduite des associations AFG et de Val Autisme.



Bien que réalisés par un opérateur privé sur des terrains lui appartenant, le chantier de la SOFIM, rue du moulin, a conduit à de multiples interventions de la municipalité, pour que les futurs équipements qui seront livrés à la commune après achèvement total des travaux, soient conformes aux cahiers des charges, mais aussi, et sans ingérence dans les affaires entre privés, pour que les maisons vendues ou louées ainsi que les lots libres soient conformes aux attentes de leurs propriétaires ou occupants.

Maintenance évolutive des bâtiments communaux.

En 2014, les travaux de bâtiment ont concerné essentiellement le groupe scolaire, sans grosses transformations mais essentiellement des ajustements pour tenir compte du nombre de classes et de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Le dortoir a fait l'objet d'une extension, la salle du bâtiment ALSH, transformée en salle de classe l'année dernière, a subi quelques transformations pour accueillir un groupe d'enfants un peu plus important.

Des rideaux ont été posés dans le nouveau dortoir, dans les classes de M. Boez et Piret.

Des radiateurs ont été réparés.

Dans le cadre des TAP, l'occupation des équipements a été optimisée.

Divers travaux ont été faits au dojo (plancher, aérotherme,).

Pour ce qui concerne les espaces verts, l'organisation de la gestion différenciée se met en place progressivement avec la mise en œuvre des premières mesures concernant les tontes, les élagages et l'entretien des arbustes.

Les projets pour 2015

En 2015, le projet majeur, déjà cité, concernera la traversée d'Aubry par les routes départementales 70 et 213.

Il s'agira de chantiers de pose de bordures, d'aménagement de places de stationnement, de réaménagements de carrefours, de dévoiements légers, ou encore de plateaux. Ce projet vise à dissuader les usagers qui ne font que transiter par notre commune, à apaiser la circulation pour le confort des riverains et à sécuriser l'usage de ces rues pour tous leurs utilisateurs, automobilistes, riverains, cyclistes et piétons.

En 2015, des études se poursuivront en vue de réaliser de nouveaux chantiers d'entretien de voirie et en vue de réaménager différents bâtiments communaux, mairie et l'ancien logement de fonction du directeur d'école, entre autres.

Tous ces projets sous maîtrise d'ouvrage communale seront conditionnés par les subventions de plus en plus rares que la commune pourra obtenir.

En 2014, des travaux de pose de fibre optique ont permis de couvrir en très haut débit, la ville d'Anzin et 3 autres communes.

En 2015, les travaux commenceront sur 4 nouvelles communes de Valenciennes Métropole en vertu de la convention signée avec la société Orange. Il s'agit de Marly, Saint-Saulve, Aubry du Hainaut et Petite-Forêt.

Très prochainement une réunion d'information vous sera proposée pour vous présenter le projet de fibre optique qui porte sur l'intégralité du territoire de notre commune.

Nous vous informerons également par des tracts réalisés par Valenciennes Métropole des principales phases d'aménagement et des modalités d'accès individuel au très haut débit, une fois que les réseaux de fibres optiques auront été réalisés.

Nous vous communiquerons également une adresse web de Valenciennes Métropole où vous pourrez trouver des informations et poser vos questions.

Enfin un mot sur le Plan Local d'Urbanisme

L'étude de modification du Plan d'occupation des sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme est en cours.

En 2014, le bureau d'études Divers Cités a produit un diagnostic communal qui intègre les dimensions urbaines et agricoles de notre commune, avec en particulier un gros travail avec les exploitants agricoles présents sur le territoire communal.

Au cours de l'année 2015, plusieurs rendez-vous vous seront proposés pour que vous puissiez donner votre avis sur ce document de planification majeur pour une commune.

D'ores et déjà, et sans attendre que les documents prennent forme, vous pouvez faire part de vos idées sur ce Plan Local d'Urbanisme dans un cahier disponible à l'accueil de la mairie.

Centre ALISSA

« Une très grande partie des enfants autistes de la région part dans des structures en Belgique car il n'y a pas d'établissements adaptés pour eux ici ».



Fort de ce constat, l'AFG Autisme (Association Française de Gestion de services et d'établissements pour personnes autistes) a porté attention à la demande Mme Dewever, directrice du SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile). Avant la création de centre tel que le SESSAD, les enfants autistes étaient dispersés dans des centres classiques.

L'AFG a donc mis ses compétences de constructeur dans la conception d'une structure de 900m2 située dans une impasse, au bout de la rue du Moulin. Les travaux qui ont débuté en novembre 2014 devraient logiquement se terminer en fin d'année 2015.

La structure aura la particularité d'accueillir deux types de public : les enfants en Institut Médico-Educatif (IME) et les enfants autistes du SESSAD. Des passerelles seront possibles entre l'IME et le SESSAD. C'est entre 20 et 30 intervenants qui travailleront au sein de la structure.

L'architecte valenciennois Pierre Touzot a imaginé, après une longue période de réflexion et d'analyse, une structure avec des possibilités d'agrandissement.



Cette réalisation a été rendu possible grâce à l'implication des deux associations (Val'Autisme et l'As des As) qui ont contacté l'association AFG Autisme afin de mettre en forme une structure d'accueil pour les enfants autistes du Valenciennois. Mais aussi grâce au soutien affirmé, lors de cérémonie fin 2011, de Madame Valérie Létard, sénatrice, et de Mme Roselyne Bachelot, Ministre de la santé en exercice. Mme Bachelot a débloqué 900 000€ de sa réserve ministérielle afin d'assurer la première année de fonctionnement ainsi que les autorisations de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Défis bâtiment & santé 4^{ème} édition 2014

Aubry du Hainaut a participé à la 4ème édition des Défis Bâtiment et Santé: temps forts de la manifestation et remise du Trophée Bâtiment Santé 2014.

L'Association Bâtiment Santé Plus en partenariat avec l'Observatoire de la Qualité de L'Air Intérieur (OQAI) et avec le soutien de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) a choisi pour sa 4ème édition de placer la santé des enfants au cœur des préoccupations

sanitaires. L'intitulé des Défis Bâtiments et Santé 2014 était « La santé dans le bâtiment, de la crèche au lycée – Attention enfants ».

Ce jeudi 22 mai 2014, le bâtiment de la Halte-garderie et restaurant scolaire livré en 2009 était parmi les six bâtiments candidats présélectionnés par le comité technique (membres du réseau Risques en Santé dans l'Environnement Bâti (RISEB) des diplômés d'ingénierie de santé dans le bâtiment) et sur les critères d'environnement lu mineux, sonore et hygrothermique, de qualité de l'air intérieur et de l'eau, des

enjeux humains et éducatifs, de la qualité d'accueil, de la maintenance, de l'entretien et de la sensibilisation des usagers.

Même si la Halte-garderie restaurant scolaire dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par Monsieur Jean-Luc Collet, architecte, n'a pas obtenu le trophée bâtiment santé 2014, sa participation et sa présélection à cette manifestation est un honneur pour notre petite commune aux ressources contraintes qui a fait le choix d'investir dans la qualité de l'environnement quotidien de nos enfants.

Chantier Bassin d'Aubry du Hainaut

Le chantier Bassin d'Aubry du Hainaut hisse son drapeau bleu.

L'obtention du Label Chantier Bleu a été célébrée le Mardi 18 Novembre dernier lors de la traditionnelle cérémonie de levée de drapeau.

L'évènement vient récompenser la démarche QSE de NORPAC menée par les équipes travaux. Cette démarche d'excellence vise à faire de ce chantier une véritable référence tant en terme de sécurité (0 accident), de qualité (0 défaut) et d'environnement (0 nuisance aux riverains). Le Label bleu est attribué à la suite de plusieurs audits et doit être maintenu jusqu'à la fin des travaux.

Cette manifestation s'est déroulée en présence de Madame STIEVENART, Maire d'Aubry et de M. LASSAL, adjoint aux travaux, de Monsieur Le Maire de Petite Forêt et de M.

Citoyenneté Maître et chien: les bons réflexes

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus "un gêneur" pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté en ville.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir! De quoi vous mettre de mauvaise humeur... Doit-on pour cela haïr toute la gent canine? Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des BURNY, adjoint aux travaux, tous les élus de Raismes, d'Anzin, de Beuvrages membres du SIARB, des élus du conseil régional mais aussi de l'ensemble des acteurs du chantier à savoir BERIM (maître d'œuvre de l'opération) et Hainaut Maintenance (en charge du process du bassin) notamment.

Le travail des équipes travaux a été salué par le président du SIARB, René CHER.»



besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que les trottoirs ne deviennent pas des toilettes publiques canines.

Pour cela il y a une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier).

On trouve dans le commerce des sachets spécialement destinés à cet usage, ainsi que des pochettes à accrocher au collier de votre chien où vous pourrez insérer papier, sac de ramassage...

Extrait de l'article de La Voix du Nord le jour de la signature du marché le 02/12/13:

« Depuis plusieurs années, lors d'épisodes particulièrement pluvieux, la commune de P e t i t e - F o r ê t e t p l u s particulièrement une partie de la rue Correzola est touchée par des inondations en raison de l'écoulement difficile des eaux pluviales en ce point bas de la commune.

Le SIARB, conscient des désagréments et de l'inquiétude des riverains, a procédé à une étude technique menée par le BERIM, Bureau d'Études spécialisé en hydraulique et en assainissement afin de trouver une solution efficace et durable à ce problème, ceci dans le respect de la réglementation de la loi sur l'Eau et en tenant compte des contraintes locales et des possibilités de disposer de terrains pour la construction d'ouvrage de rétention d'eaux pluviales. la réalisation de ce bassin de 6900 m3 répond à cette problématique. »

Ramasser les déjections de votre chien c'est obligatoire depuis avril 2002

L'obligation de ramasser a été décrétée par arrêté du 2 avril 2002. Le ramassage des déjections est obligatoire même dans le caniveau. Pour que votre animal soit apprécié de tous, ramassez ses déjections et jetez-les dans les réceptacles de propreté (ou corbeilles de rues).



Sécurité : la participation Citoyenne

Très sensible depuis de nombreuses années à la sécurité des personnes et des biens sur notre territoire et devant la montée de certains faits délictueux, le 7 octobre 2014, la Municipalité a signé avec Monsieur Le Sous-Préfet de Valenciennes, Monsieur le Procureur de la République auprès de TGI de Valenciennes et le Commissaire Divisionnaire du Commissariat de Police de Valenciennes, le protocole de « participation citoyenne ».



Ce dispositif existe déjà dans les zones de gendarmerie pour les communes rurales et est connu sous la dénomination « Voisins vigilants ». Le dispositif « Participation citoyenne » reprend les mêmes objectifs mais dans les zones de police pour les communes urbaines.

Le dispositif repose sur la mise en place d'un réseau de citoyens, disséminés sur le territoire de la commune. Leur mission est de repérer et de signaler tout ce qui est anormal dans leur quartier ou sur le territoire. Si en se promenant, ils remarquent un fait inhabituel,

une voiture inconnue ou un individu au comportement suspect en train de faire du repérage, ils le signalent immédiatement en Mairie ou directement au commissariat.

Attention, il ne s'agit pas de créer une milice, ni un groupe de justiciers, ni de sombrer dans la délation. l'espionnage, paranoïa ou la xénophobie. Les personnes qui intègrent le dispositif doivent être dévouées, responsables, rigoureuses, pondérées, vigilantes, observatrices, précises, objectives,.... Seul, le sérieux des informations fournies permettra au dispositif d'être efficace. Les voisins citoyens sont tenus à un devoir de réserve, ils ne doivent pas colporter des informations personnelles sur leur entourage.

Appartenir au réseau de « participation citoyenne » : c'est s'intéresser à son entourage, c'est instaurer un climat de confiance, c'est s'engager à veiller sur la quiétude de ses voisins, sur son village et non surveiller l'autre, c'est créer un réseau de solidarité. c'est respecter l'intimité des habitants tout en ayant un regard vigilant sur l'environnement, c'est être réactif et efficace en relevant le plus d'informations possibles pour permettre aux forces de police d'intervenir rapidement et efficacement. C'est être un relais entre les habitants, le Maire, les élus, et commissariat.

Toutes les informations après vérification sont transmises

au commissariat. En cas d'urgence, le voisin citoyen appelle le 17 et s'identifie comme membre du réseau.

Le dispositif ne doit pas mettre en péril la sécurité du voisin citoyen. Son anonymat est respecté. Un codage sera mis en place de manière à ce que son nom ne soit connu que du maire et de la police.

Dans les communes où le dispositif « voisins vigilants » existe on constate diminution des faits de délinquance, du nombre des cambriolages. Les gens retrouvent un sentiment de sécurité tout en prenant conscience que la sécurité c'est d'abord un comportement personnel. Ouvrir sa porte à n'importe qui, fournir des informations personnelles à des personnes que l'on ne connaît pas, ne pas fermer sa porte quand on est chez soi, partir en laissant portes et fenêtres ouvertes, ... sont autant d'attitudes qui attirent les « malfaisants » et sont à l'origine des violences et des vols.

La prudence et la communication avec ses voisins sont les maîtres mots de la sécurité.



Infos pratiques

Sur Aubry-Du-Hainaut

Mairie

Tél: 03 27 28 13 81 / Fax: 03 27 28 13 82

49, rue Henri Maurice

Site: http://www.aubryduhainaut.fr/

Bibliothèque

Responsable: Madame Thérèse ZAREMBA

Rue Théophile Brassart Horaires d'ouverture :

Jeudi de 10h00 à 11h30 et de14h00 à 16h30

Cabinet médical du Petit Marais

Médecins généralistes : Kinésithérapeutes tél/fax : 03 27 41 89 02 tél : 03 27 45 36 80 BRISVILLE Anne-Marie WOJTKO Laurent HEVIN Frédéric GLASSET Julie REMUHS François

MAGNIER Amélie

Chirurgien Dentiste Pédicure-Podologue Tél: 03 27 33 79 26 Tél: 03 27 42 96 54

LOCOJE Marie Odile BIREMBAUX-CARLIER

Frédérique

Kinésithérapeute et Ostéopathe

DUBUS Nicolas 29, rue Pierre Brossolette 03 27 43 90 54

Sur Petite Forêt

Protection Maternelle Infantile

(tél : 03 27 29 12 95) 1 Résidence Venise

ZAC Duclos—Petite - Forêt

Pharmacies

Pharmacie LAIGNEL (tél: 03 27 46 03 05)

18, rue Jules Ferry Petite - Forêt

Pharmacie DOURIEZ (tél : 03 27 29 49 93) 8, rue Hyacinthe Mars—Petite - Forêt

La Poste

(tél: 03 27 28 34 70)

165, rue Jean Jaurès—Petite - Forêt

Ouverture:

du lundi au vendredi : 08h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00

le samedi : 08h30 - 12h00

<u>Infirmières</u>

KWIATKOWSKI Bernadette FRASZCZAK Laurence 2 allée des Violettes 48 rue H.Maurice 03 27 30 19 54 03 27 24 17 73

CARA Centre Social "Le Marais"

Service d'aide ménagère

21 bis Rue Henri Durre, Raismes

Permanence les Jeudis de 14h à 17h sur rendez-vous

Tél/Fax: 03 27 25 40 38

mail: sam.aubry-du-hainaut@wanadoo.fr

Ecole publique mixte

Directeur M. BOEZ Christophe

Tél: 03 27 28 13 80

Accueil de Loisirs / Service Jeunesse

Responsable: M. BIREMBAUT

Ruelle des Mazingues Tél: 03 27 21 62 33

Petite Enfance

RIPESE

10, rue Gustave DELORY 59135 Wallers-Aremberg

Tél/fax: 03.27.19.19.30/03.27.35.29.24

mail: ripese@neuf.fr

L'îl Ô marmots - crèche d'éveil

61, rue Henri Maurice Tél:03.27.34.70.26

mail: lilo.marmots@gmail.com

Numéros d'urgence

Pompiers: 18

Police/Gendarm.: 17- urgences seulement

SAMU: 15

GDF (sécurité - dépannage): 03 27 36 90 60 EDF (sécurité - dépannage): 08 10 33 35 59

Sites Internet utiles

http://www.aubryduhainaut.fr

http://www.valenciennes-metropole.fr

http://www.ville-valenciennes.fr

http://www.nord.pref.gouv.fr

http://www.chateau-aubry.com

http://www.transvilles.com

http://www.pole-emploi.fr

http://www.caf.fr

Annuaire des Associations

Associations Culturelles

Association des Anciens Combattants

Président: M. LASSAL

Tel: 03 27 41 76 31 / 06 70 57 59 95

Association Ecole Aubry

Président: M. DURAN Tel: 03 27 25 44 58

APREPA (Association Pour la Rénovation de l'Eglise Patrimoine Aubrysien)

Président: M. GÉLINET

Tel: 03 27 29 13 08

Atelier Patchwork

Présidente: Mme CHILINSKI Tel: 03 27 29 97 21 / 06 09 33 75 89

Chorale "Vivre et Chanter"

Présidente: Mme VERDENAL

Tel: 03 27 30 47 82

Club Culturel Ecole Aubry

Présidente: Mme DELCOURTE

Tel: 06 08 00 56 69

Club d'Activités féminines

Présidente: Mme DIRSON

Tel: 03 27 30 12 77

Club des Mazingues

Prés : M. GOURMEZ Tel: 03 27 47 09 20

Fanfare Communale

Président: Mlle BRUYER Tel: 06 06 79 98 21

Les Amis du Centre de Loisirs

Les Chevalets du Hainaut

Présidente: Mme GRISELAIN

Tel: 03 27 29 51 91

Les Jardins Familiaux de l'Orée du bois

Président: M. PETY

Les marmites bavardes

Président: P.KRYSZTOF

Tel: 07 77 34 87 85

Nouveau Théâtre Aubrysien

Présidente: Mme DERQUENNE Tel: 03 27 30 20 45 / 06 10 18 29 79

Un Monde en Fête

Président: M. PERLOT Tel: 06 48 47 13 74

Associations Sportives

Association de Football Loisirs d'Aubry

Président: M. FILMOTTE

Tel: 06 79 56 36 57

Association Gym'Volontaire d'Aubry

Présidente: M. BURETTE

Tel: 06 16 46 73 99

Club Cyclo Loisirs

Président: M. SEVEZ

Tel: 03 27 46 92 71

Club de Danses d'Aubry

Président : M. DENYS Tel: 03 27 45 29 70

Club de Goshin-Do

Président: M. ZAKRZEWSKI

Tel: 06 85 45 63 58

Club de Judo

Président: M. PEUVION

Tel: 03 27 42 60 43

Club Moto CD 13

Président: M. BOEZ

Tel: 03 27 30 34 24

Entre...chats 3 (Club de danses)

Présidente: Mme FAZZINO

Tel: 06 99 56 54 36

La Colombe aubrysienne

Président: M. COCHON

Tel: 06 01 71 43 64

Team Xtrem Fight France (Catch)

Président : M. BEDUIN

Tel: 06 22 53 26 43

Combat Fitness

Mlle DOUCARE

Tel: 06 34 87 50 37

Agenda 1er semestre 2015

Mars: Le 15 mars - Concours de belote par l'association « Ecole Aubry »

Le 19 mars - Commémoration de la fin des hostilités en Algérie

Le 22 mars - Thé dansant par le « Club de danse »

- Premier tour des élections départementales

Dans la nuit du 28 au 29 mars - Passage à l'heure d'été

Le 29 mars - Second tour des élections départementales

Avril: Le 19 avril - repas des aînés au Pasino St Amand

Du 27 au 30 avril - Accueil de Loisirs vacances de printemps

Mai: Le 15 mai - Embaroquement immédiat au Château d'Aubry

Le 17 mai - Rassemblement Country par le « Club de danse »

Le 30 mai - Fête des parents

- Tour et Détours en Europe à l'Aube du Baroque Eglise Ste Madeleine

Juin : Les 6 et 7 juin - Gala « Entre...chats 3 »

Le 7 juin - Journée nationale des Parcs et Jardins

Le 21 juin - Carnaval par l'association « JLM Batuca Percussion »

Le 27 juin - Fête de l'école

Juillet : Du 8 au 29 juillet - Accueil de Loisirs d'été

Le 25 juillet - Fête de l'Accueil de Loisirs par « Les Amis du centre de loisirs »

- Feu d'artifice offert par la municipalité

Et encore de nombreux évènements dans le cadre des activités associatives dont les dates ne sont pas connues à ce jour....

